

# CONNAÎTRE LA CAPACITÉ DES PERSONNES PROTÉGÉES POUR BIEN LES CONSEILLER



Personnes protégées et actes juridiques : qui peut faire quoi ?

Présentiel - Niveau Perfectionnement

Connaître la capacité des personnes protégées pour bien les conseiller

## PROGRAMME DE LA FORMATION

### Généralités

Définitions  
Actes juridiques  
Rôles des principaux intervenants

### Mineurs

Emancipés et non émancipés  
Autorité parentale  
Régimes de protection du mineur  
Actes juridiques et actions en justice pendant la minorité

### Majeurs protégés

Différentes mesures de protection

Conditions d'ouverture d'une mesure de protection judiciaire  
Protection du logement et des comptes bancaires  
Pouvoirs de gestion du représentant légal (tutelle, curatelle, mandat protection future, sauvegarde de justice...)  
Validité des actes patrimoniaux

Solutions patrimoniales

Contrat d'assurance vie  
Contrat rente survie  
Contrat épargne handicap  
Société civile

## MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Réalisation de cas pratiques
- Exposés à partir d'un diaporama
- Échanges d'expériences
- Evaluation des acquis de la formation par le biais de QCM et/ou d'exercices pratiques
- Questionnaire de satisfaction à chaud complété par chacun à l'issue du stage
- Questionnaire d'évaluation à froid complété par chacun entre 2 et 3 mois après le stage
- Exposés suivis de questions-réponses et d'échanges avec les participants

## REMARQUES

Pour toute question d'ordre logistique, notre équipe se tient à votre disposition au 01 56 88 56 18, [inter@af2a.com](mailto:inter@af2a.com)

Pour toute question d'ordre pédagogique, vous pourrez recontacter votre formateur pendant 2 mois via cette adresse email : [formateur@af2a.com](mailto:formateur@af2a.com) pour lui poser une question portant sur le contenu de votre formation

**REF :** CPPC  
**DOMAINE :** Patrimoine  
**DURÉE :** 7h  
**MODALITÉ :** Présentiel  
**NIVEAU :** Perfectionnement  
**FORMATEUR :** Expert du domaine ayant une véritable pratique terrain

**PUBLIC :** collaborateurs d'entreprises d'assurances et de banques, intermédiaires d'assurance, gestionnaires de patrimoine

### OBJECTIFS OPÉRATIONNELS :

Mieux connaître l'environnement des personnes protégées pour bien les conseiller

### PRÉREQUIS :

avoir suivi le stage APJF (Aspects juridiques et fiscaux de l'assurance vie individuelle) ou avoir des connaissances équivalentes

### PRIX :

550 euros HT

## PROCHAINES FORMATIONS

DATE	VILLE
MARDI 16 MARS 2021	PARIS
01 OCT. 2021	PARIS